

UNION INTERPARLEMENTAIRE

ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE ET TOUT VERSEMENT AU

BUREAU INTERPARLEMENTAIRE
6, RUE CONSTANTIN - GENÈVE

GENÈVE, le 12 mai 1950.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "INTERPARLEMENT-GENÈVE"
TÉLÉPHONE 48.296

B/Sp.

Monsieur le Professeur,

J'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce pli la copie d'une lettre que je reçois de M. Vladimir Hercik, fonctionnaire de l'UNESCO. En réponse, je prie M. Hercik de vous faire parvenir directement les documents concernant la Conférence de Florence.

Je saisis cette occasion de vous dire à quel point l'Union interparlementaire est heureuse d'être représentée, à la Conférence de l'UNESCO, par une personnalité dont l'autorité et la science sont si respectées en Italie et à l'étranger.

C'est dans ces sentiments que je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de ma haute considération.

Annexe



(Léopold Boissier)

Secrétaire général.

Monsieur Piero Calamandrei, député
Professeur de droit civil à l'Université
de Florence
Borgo Albizi 14 Florence